

Comment CONSTRUIRE ENSEMBLE ?

Quand les parents, séparés, sont en conflit, la justice prévoit des rencontres entre les mineurs et leur parent non hébergeant. Comment, à partir de cette obligation, susciter l'adhésion de tous ? Cette question était au cœur du colloque organisé à Lille par la FFER les 3 et 4 avril. PAR ANNIE-FLORE HÉRVÉ

Construisons ensemble ». Le thème du colloque-formation a fait mouche, à voir le monde qui, ce lundi 3 avril à Lille, se dirige vers la Halle aux sucres. « Nous serons dans le sensible pendant ces deux jours », prévient Pierre Lalart, président de la Fédération des espaces de rencontre enfants-parents (FFER), dès l'accueil des participants. Véronique Delcourt, présidente du conseil d'administration de la Caisse des allocations familiales du Nord, remarque « l'énergie nationale » de l'événement. Dans une vidéo diffusée en introduction, Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, salue la mission des espaces de rencontre enfants-parents, destinés à assurer un accueil sécurisant, neutre et transitoire à un enfant et son parent non hébergeant ou toute autre personne à qui la justice a octroyé un droit de visite. Car « faire famille s'apprend, s'accompagne, se construit et se répare quand cela correspond à l'intérêt supérieur de l'enfant ».

1. Le premier Espace de rencontre enfants-parents a été créé en 1986 à Bordeaux. La FFER regroupe aujourd'hui 300 lieux d'accueil. Dans 90 % des cas, l'aménagement de la rencontre est la conséquence d'une décision de justice. Dans 10 % des cas, elle se fait à l'initiative des parents. Lire, à ce propos, l'école des parents, HS n° 2, p. 44-46.



Et les enfants, justement, qu'en disent-ils ? En 2022, ils ont été 34 000 à fréquenter ces espaces d'accueil. « Si tu peux revoir ta famille, c'est mieux que rien », explique l'un d'entre eux dans une vidéo. « Tu les as aimés, tu ne les aimas plus et puis tu les aimas à nouveau », analyse un autre. « Je n'ai pas envie que mon père ait des pensées de moi négatives et ça me stresse », avoue une ado.

Dans la salle, l'émotion est palpable. Mais très vite, le dessinateur Pavo, ancien éducateur de la protection de l'enfance, détend l'atmosphère. « Je compte faire du mauvais esprit avec les choses intelligentes et sensibles qui vont être dites », annonce-t-il.

Expertise usagère

Il est temps de rentrer dans le vif du sujet en s'interrogeant sur l'adhésion des familles à ces rencontres imposées. « Comment la provoquer ? » questionne Stéphane Rullac, éducateur spécialisé, professeur en innovation sociale à Lausanne. Il ne suffit pas de l'appeler de ses vœux, il faut aussi trouver les moyens de les susciter. « Il est important de choisir une méthode avec des objectifs et des critères d'évaluation. Et de la suivre », insiste l'éducateur avant de développer le concept d'« expertise

usagère », qui embrasse les savoirs des usagers et l'expertise des familles. Après la méthode, place au cadre. Et si les espaces de rencontre accueilleraient les familles en conflit indépendamment d'un recours à la justice ? « Le désaccord peut être résolu par la politique de l'amiable », assure Philippe Caillot, chef du service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes au ministère de la Justice, tout en évoquant les failles du maillage territorial – « Comment les combler pour que tout le monde ait accès aux espaces de rencontre ? » – et les listes d'attente – « Quel délai est acceptable à hauteur d'enfant ? ». En toile de fond s'invite la question cruciale des moyens et du financement...

L'après-midi se poursuit avec les 14 ateliers préparés par la FFER avec les espaces de rencontre des Hauts-de-France. « Communiquer à hauteur d'enfant », « la place du livre en espace rencontre », « relier les services »... Entre les sessions, remarquables par l'écoute sérieuse et attentive qui y règne, les langues se délient. Ainsi richement occupé, le temps file et, du côté de la Cave des célestines, la Compagnie du réfectoire s'appête à lancer la soirée avec la pièce *Maux d'amour* (lire l'encadré p. 22).

Si tu peux revoir ta famille, c'est mieux que rien.

UN ENFANT

Garder un ancrage

Après une brève restitution des ateliers et la présentation d'une enquête menée en 2022 par 22 espaces de rencontre, la scène accueille Théo Marchais et Sarah Stelhy. L'un est étudiant en droit, l'autre, architecte d'intérieur. Tous les deux ont fréquenté, enfants, un espace de rencontre. « C'est pourtant difficile de s'exprimer à ce propos, remarque en préambule Emmanuel Gratton, psychologue, sociologue clinicien et maître de conférences à l'université d'Angers. Parler de ses >>>

RENDRE L'ATTENTE PLUS HUMAINE



C'EST POUR VOUS AIDER À POIREANTER



Retour à la Halle aux sucres le lendemain matin. La première table ronde est composée de plusieurs représentants de collectivités territoriales du Nord et du Pas-de-Calais, dont les axes de responsabilité – prévenir, protéger, accompagner – sont mis en œuvre dans les espaces de rencontre. Dans le Nord, le poids de la protection est beaucoup plus lourd que celui de la prévention, constate l'un des intervenants. Comment faire revenir le curseur du côté de la prévention ? Les espaces de rencontre doivent-ils se situer avant la décision judiciaire ? Comment apporter de l'aide dès la rupture et non quatre ans plus tard ? Ces interrogations soulèvent de nombreuses questions dans la salle. Mais le temps manque pour prolonger l'échange.

>>> parents et de la manière dont ils nous habitent fait partie de l'intime. »

Pour rassurer l'auditoire, Théo se positionne en qualité d'expert usager : « allusion à l'intervention de Stéphane Ruillac – avant de témoigner. « Je ne voulais plus voir mon père mais le juge m'y a contraint entre 10 et 14 ans. Avec le recul, j'estime que c'est une chance d'avoir pu maintenir le lien, même s'il était artificiel, analyse-t-il. Maintenant, je sais pourquoi je ne veux plus le voir. L'espace rencontre m'a permis de garder un ancrage pour me construire. »

Sarah a, au contraire, maintenu le lien avec le sien. Elle se souvient du jour où son père, de qui elle était très proche jusque-là, lui est apparu comme un inconnu du fait du contexte de cette rencontre. « Est-ce que je devais garder une distance ? L'intimité a été rompue dans l'espace et c'était compliqué. » De cette épreuve est né son projet de fin d'étude, sur l'aménagement intérieur dans les espaces de rencontre pour le maintien des liens enfants-parent. La veille, elle avait animé l'atelier Aménager l'espace de rencontre.

Après ces deux témoignages, place à une réflexion autour de la parole et des pratiques d'accueil : citoyeneté pour tous, inconditionnalité de l'accueil, service public innovant... Comment ne pas parler à la place des parents ? Comment donner la parole aux adolescents ? À partir de leur pratique, Claire Hugenschmitt, directrice du centre départemental de l'enfance de la Moselle et membre du GEPSO², Farid Mrini et Christophe Jabet, du Point Rencontre Bordeaux métropole, pré-sentent tour à tour les réponses qu'ils ont expérimentées.

L'après-midi commence par un exposé sur l'attention. « J'ai travaillé très tôt à quatre patras auprès des bébés, c'est pour cela que je préfère parler d'attention et non d'écoute, car l'attention écoute la parole non verbale », explique Denis Mellier, professeur émérite de psychologie clinique et psychopathologique, avant de démontrer

« MAUX D'AMOUR » de Françoise du Chaxel, par la Compagnie du réfectoire

Une jeune fille, un verre à la main, tombe sous le charme d'un jeune homme au bagout joyeux. Entre eux, le désir est palpable et l'amour les fait vivre. La musique s'assombrit, les cris remplacent les rires, la violence s'installe. Lui qui n'a pas fini de grandir, il ne voulait pas d'enfant... De son immersion au cœur des espaces de rencontre, l'auteur

A.-F. H.

2. Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux.

pourquoi l'attention à l'autre est un état d'esprit à cultiver.

C'est aussi un état d'esprit nécessaire pour évoluer d'une culture du contentieux à une culture de l'amiable. « On apprend à faire un procès, pas à communiquer », déplore Barbara Regent, avocate à la cour de Paris et médiatrice. « Une procédure agresse l'autre », ajoute sa collègue Marie-Laure Bouze. Toutes les deux ont fondé l'association Les avocats de la paix. « On ne peut pas forcer des gens à se parler, mais on peut les inviter à le faire. La médiation est le seul outil que nous avons aujourd'hui, constate Mathieu Gozdiaszek, juge aux affaires familiales. Qui doit gagner ? Pour l'instant, c'est l'enfant, le perdant. »

Alors, pour éviter d'en arriver là, le soutien à la parentalité apparaît comme un enjeu majeur. À condition de construire avec les compétences des parents et des enfants... « Attention aux recettes clés en main », prévient Mylène Armando, administratrice de l'Union nationale des associations familiales. « Il n'y a pas de meilleur éducateur que le parent », poursuit Béatrice Bayo, directrice de la Fnepe.

Avant la clôture du colloque, Emmanuelle Moraël, déléguée générale de la FFER, a remercié les participants, sans oublier le Centre d'accueil de jour et la ferme des Vanneaux, de la Sauvegarde du Nord, les services d'insertion qui ont assuré l'accueil avec du café et concocté les repas. ■

À LIRE



Refus ou consentement. Enfants et adolescents au cœur des conflits sociaux, sous la direction d'Emmanuelle Moraël, déléguée générale de la FFER (Champs social éditeurs, 2023)

Revue d'Écol. de Paris
N° 648
Été 2023